

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
DEMANDES D'USAGES CONDITIONNELS**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, que le Conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le mardi 12 décembre 2023 à 19h00, statuera sur les demandes d'usages conditionnels suivantes :

1. Identification du site concerné :

281 rue du Sacré-Cœur, lot 1 949 258, zone CR-3

Nature et effet :

Cette demande d'usage conditionnel aurait pour effet de permettre l'usage « services personnels », afin d'autoriser un établissement offrant des soins esthétiques.

2. Identification du site concerné :

336 rue Notre-Dame, lot 1 948 770, zone R-15

Nature et effet :

Cette demande d'usage conditionnel aurait pour effet de permettre l'usage « bureau d'affaires », afin d'autoriser l'établissement « Les Toitures Benoit Dubois Inc. »

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à ces demandes, lors de cette séance ordinaire.

Donné à Charlemagne
ce 27 novembre 2023



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 27 novembre 2023, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément à la Loi, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 27 novembre 2023.



Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière